

tresor
cpts oise

RAPPORT

D'ACTIVITÉ

2024

SOMMAIRE

- **Introduction**
 - Nos missions.....1
 - La structure.....2
 - Extension.....3
 - Renforcement des collaborations.....4
- **Mission 1 : Amélioration de l'accès aux soins**
 - Faciliter l'accès à un médecin traitant.....5
 - Améliorer la prise en charge des soins non programmés.....
- **Mission 2 : Organisation du parcours pluriprofessionnel autour du patient**
 - Soins en périnatalité.....8
 - Soins palliatifs.....9
- **Mission 3 : Développement des action territoriales de prévention**
 - Accompagnement à la documentation.....10
 - Syndrome d'alcoolisation foetal.....11
 - Journée Prévention Séniors.....12
- **Mission 4 : Réponse aux crises sanitaires graves**
 - Formations des référents.....13
 - Formations des professionnels.....13
- **Mission 5 Qualité et pertinence des soins**
 - Lancement questionnaire pharmaciens.....14
 - Projet TND.....15
- **Mission 6 Accompagnement des professionnels de santé sur le territoire**
 - Création du site internet.....16
 - Partenariats avec les collectivités territoriales.....17

NOS MISSIONS

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Trésor s'efforce d'améliorer au quotidien l'accès aux soins et la coordination des parcours de santé de nos concitoyens.

Nos actions visent à :

- **Rendre les soins plus accessibles** : Nous travaillons à faciliter l'accès aux professionnels de santé et à proposer des solutions adaptées aux besoins de chacun.
- **Coordonner les parcours de santé** : Nous favorisons les échanges entre les différents professionnels impliqués dans la prise en charge d'une patientèle, afin d'assurer une continuité des soins et un meilleur accompagnement.
- **Promouvoir la prévention** : Nous menons des actions d'information et de sensibilisation pour encourager les bonnes pratiques de santé.
- **Renforcer la résilience du système de santé** : Nous nous préparons à faire face aux éventuelles crises sanitaires en renforçant les liens entre les différents acteurs du territoire.
- **Améliorer la qualité des soins** : Nous travaillons en collaboration avec les professionnels de santé pour mettre en œuvre les dernières recommandations et améliorer la qualité de la prise en charge des patients.
- **Accompagner les professionnels de santé** : Nous proposons des formations et des outils pour aider les professionnels à exercer dans les meilleures conditions et à se tenir informés des dernières avancées.

Nous sommes conscients que notre travail est une démarche collective et nous sommes ouverts à toutes les collaborations qui peuvent contribuer à améliorer la santé de notre territoire.

LA STRUCTURE

Afin de renforcer son action et d'améliorer la coordination sur le territoire, la CPTS a procédé à plusieurs recrutements en 2024.

En janvier :

- Une coordinatrice, CORMIER Kenza a rejoint l'équipe.

Ainsi que deux alternantes ont été accueillies respectivement en septembre et octobre :

- En santé publique, BEAUFRERE Alexandra.
- En communication, FROMENTIN Alexiane.

Ces recrutements marquent une nouvelle étape dans le développement de la CPTS et témoignent de notre volonté de professionnaliser nos actions.

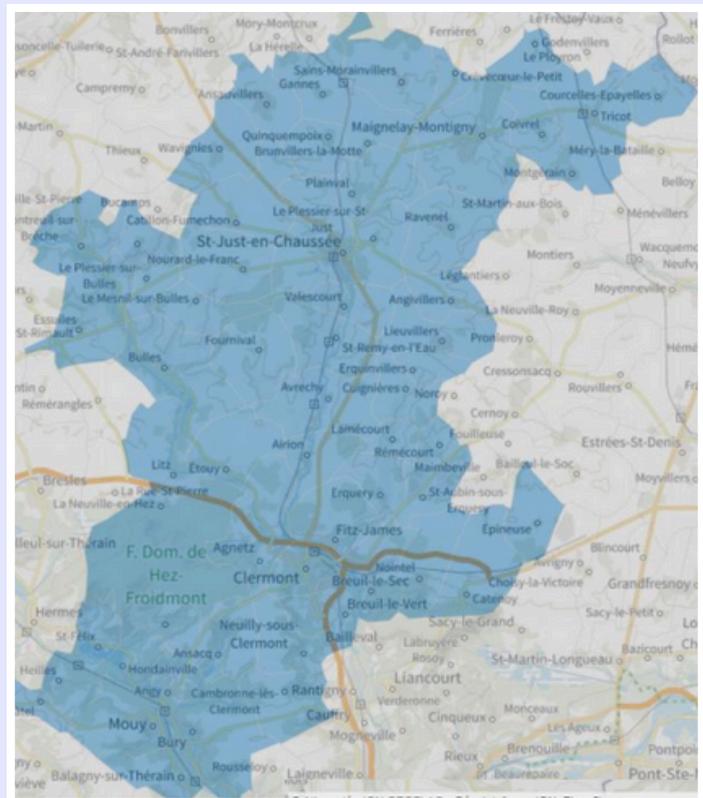
La coordinatrice suit la formation PACTE affiliée à l'EHESP. Cette formation permet un enrichissement mutuel grâce à des échanges de pratiques avec d'autres coordinateurs de CPTS, ainsi qu'un renforcement des compétences spécifiques de notre coordinatrice.

EXTENSION

Face à des zones géographiques non couvertes par les CPTS existantes, notre territoire a fait l'objet d'une extension. Cette décision a permis d'inclure 12 nouvelles communes, dont Bury, qui abrite un important pôle de santé avec sa maison de santé pluridisciplinaire.

Cette extension nous offre l'opportunité de travailler en collaboration avec de nouveaux professionnels de santé, de partager nos pratiques et de développer de nouveaux projets communs.

- Angy,
- Ansacq,
- Balagny-sur-Thérain,
- Bury,
- Cambronne-lès-Clermont,
- Heilles,
- Hondainville,
- Mouchy-le-Châtel,
- Mouy,
- Neuilly-sous-Clermont,
- Saint-Félix,
- Thury-sous-Clermont.



RENFORCEMENT DES COLLABORATIONS

L'année 2024 a été marquée par une intense activité de réseautage et de partenariat. Notre CPTS a multiplié les rencontres avec les acteurs locaux, afin de renforcer le maillage territorial et de construire une offre de soins plus cohérente et plus accessible.

Nous sommes ainsi devenus signataires du Contrat Local de Santé (CLS) de Clermont, officialisé notre collaboration avec le centre hospitalier de Clermont, le service MAS de la CPAM et l'UFOLEP, entre autres.

Cette dynamique partenariale est très prometteuse et nous espérons qu'elle se poursuivra dans les années à venir.

Nous attendons également avec impatience l'émergence du Contrat Local de Santé (CLS) du plateau picard, avec lequel nous travaillons déjà en étroite collaboration.



MISSION 1

Amélioration de l'accès aux soins

1. Faciliter l'accès à un médecin traitant

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de l'Oise, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) Hauts-de-France, le Conseil Départemental de l'Oise, auxquels s'associent l'URSSAF, l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) et les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), annonce le lancement officiel d'un guichet unique dédié à l'installation des médecins dans le département de l'Oise.

Ce dispositif va permettre, un accompagnement aux professionnels de santé dans leur projet d'installation depuis son lancement. Ce dispositif va permettre aux professionnels d'avoir un regroupement d'informations.

Afin de mieux identifier les besoins en matière d'accès aux soins sur notre territoire, la CPTS a lancé en novembre 2024 un questionnaire en ligne à destination des habitants ne disposant pas de médecin traitant. Ce dispositif, développé en partenariat avec le service MAS, vise à recenser plus précisément les personnes atteintes d'ALD (Affection de Longue Durée) afin de mettre en place des actions ciblées.

Les données collectées seront partagées avec les médecins généralistes pour favoriser une meilleure répartition des patients et améliorer la coordination des soins.

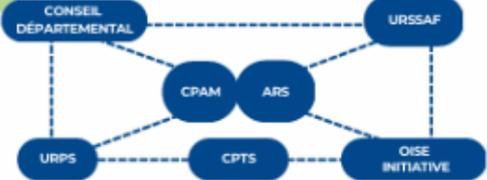
MISSION 1



**S'INSTALLER
COMME MÉDECIN
DANS L'OISE**

SIMPLE COMME UN GUICHET UNIQUE

Tous les opérateurs du territoire vous accueillent ensemble pour vous livrer toutes les informations, démarches ainsi que les aides auxquelles vous pouvez prétendre.



**POUR NOUS RENCONTRER
VOUS POUVEZ PRENDRE RDV**

- ✉ guichet.uniquehdf@assurance-maladie.fr
- ☎ Au 3608
- 📅 Le troisième mardi après-midi de chaque mois
- 📍 En présentiel ou en distanciel
- 👤 Via Ameli si vous disposez déjà d'un n° RPPS

Scannez-moi pour en savoir+ sur ameli 

MISSION 1

Amélioration de l'accès aux soins

2. Améliorer la prise en charge des soins non programmés

En novembre 2024, nous avons lancé, en partenariat avec les autres CPTS de l'Oise, une campagne de communication pour promouvoir le Service d'Accès aux Soins (SAS).

Cette initiative a visé à informer la population de l'existence du SAS et à faciliter l'orientation des patients.

Grâce à des supports variés (affiches, réseaux sociaux, etc.) nous espérons que cette action collective a renforcé la visibilité du SAS et contribué à améliorer l'accès aux soins non programmés sur notre territoire.

tresor
cpts oise

**IMPOSSIBLE
D'AVOIR UN RDV
MEDICAL ?**

**Appelez
le 15**

**VOUS N'AVEZ PAS DE
MEDECIN TRAITANT?**

Remplissez ce formulaire
www.cpts-tresor.fr

- 1 Je contacte en **PRIORITÉ** mon médecin traitant
- 2 Si je ne peux pas être reçu sous 48h
- 3 Si je n'ai pas de médecin traitant
- 4 Je compose le 15

**EN CAS D'URGENCE
VITALE, JE COMPOSE
TOUJOURS
LE 15**

MISSION 2

Organisation du parcours pluriprofessionnel autour du patient

1. Soins en périnatalité

Dans le cadre du parcours périnatalité, nous avons rencontré les principaux acteurs du territoire, notamment le CPP du CH de Clermont, la PMI, les professionnels de la petite enfance et le relais petite enfance de Saint-Just-en-Chaussée.

Ces échanges ont permis de débiter la construction d'un réseau.

Par ailleurs, nous travaillons en collaboration avec l'UNASS Somme Oise pour proposer des initiations aux premiers secours enfant et nourrisson aux jeunes parents ou au futurs parents.

Ces formations, qui débiteront en 2025, seront organisées à tour de rôle à Clermont et à Saint-Just-en-Chaussée.



MISSION 2

Organisation du parcours pluriprofessionnel autour du patient

2. Soins palliatifs

Dans le cadre des missions de la CPTS, nous travaillons à la mise en œuvre du projet SCOP3, visant à améliorer la coordination des soins et à garantir une prise en charge de qualité pour les patients en fin de vie.

Les premières actions menées par la maison de santé des Vignes ont permis de définir un parcours de soins type, de mettre en place des outils de communication entre les différents acteurs et de former les professionnels aux bonnes pratiques en soins palliatifs.

L'objectif est de travailler sur la transposition de ce dispositif à l'ensemble du territoire de la CPTS.

The logo for SCOP3 features the text 'SCOP' in a dark teal, sans-serif font, followed by a red square containing the white number '3'.

SCOP 3

MISSION 3

Développement des action territoriales de prévention

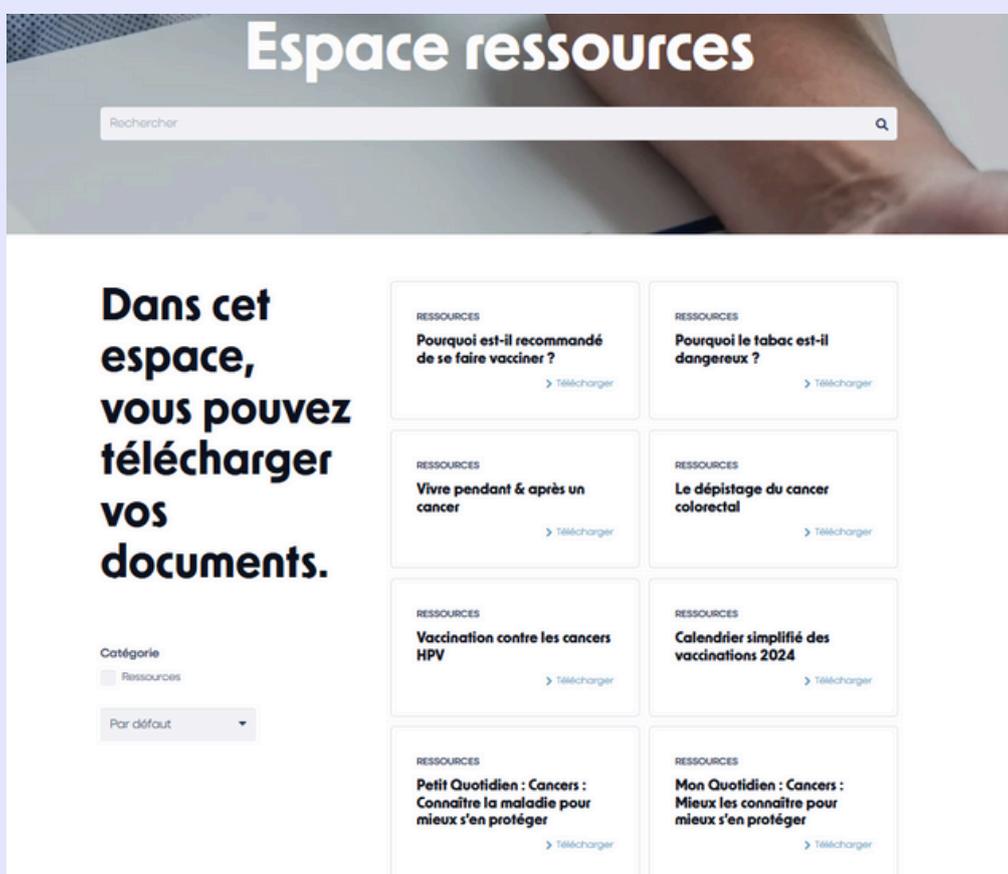
1. Accompagnement à la documentation

Au fil des campagnes nationales de prévention, la CPTS a identifié un besoin récurrent : faciliter l'accès des professionnels de santé à des ressources documentaires mises à jour.

Face à la multiplication des demandes individuelles et à la complexité de la gestion des commandes, il nous est apparu essentiel d'optimiser ce processus.

C'est ainsi qu'est née l'idée d'une plateforme en ligne centralisant les commandes groupées, permettant ainsi de répondre de manière plus efficace et plus personnalisée aux besoins de chacun.

Ce projet est disponible sur notre site internet cpts-tresor.fr.



MISSION 3

Développement des action territoriales de prévention

2. Syndrome d'alcoolisation foetal

Dans le cadre de la campagne nationale “Je peux pas, j'ai Virgin Mojito” portée par France Addiction, la CPTS a organisé un stand d'information sur le Syndrome d'Alcoolisation Foétale (SAF).

Animé par Mme Jessica Fuentes et une étudiante en pharmacie, cet événement a permis de sensibiliser le grand public aux risques liés à la consommation d'alcool pendant la grossesse.

Le partenariat avec France Addiction a permis d'acquérir des outils pédagogiques et une communication spécifique à la campagne.



MISSION 3

Développement des action territoriales de prévention

3. Journée Prévention Séniors

La CPTS a organisé une journée de prévention dédiée aux seniors, réunissant 13 stands et des ateliers. Cet événement a permis de créer un véritable forum d'échanges entre les professionnels de santé, les acteurs sociaux et les personnes âgées.

Cette journée a été l'occasion pour la population de rencontrer un large panel d'intervenants et de s'informer sur les différents services et dispositifs existants pour bien vieillir.

Les professionnels, quant à eux, ont pu échanger sur leurs pratiques et renforcer les collaborations entre les différentes structures.



MISSION 4

Réponse aux crises sanitaires graves

1. Formations des référents

Afin de renforcer nos capacités à répondre aux crises sanitaires graves, le Dr DUCASTELLE Benjamin, médecin généraliste, et Mme CORMIER Kenza, coordinatrice de la CPTS, ont suivi une formation spécifique dispensée par l'EHESP à Lille.

Cette formation a permis d'acquérir les compétences nécessaires à la rédaction d'un plan de gestion de crise et à la mise en œuvre des actions requises en cas d'activation par l'ARS.

2. Formations des professionnels

La CPTS a organisé une formation spécialisée en gestion de crise sanitaire à Saint-Just-en-Chaussée pour six professionnels du territoire. Cette formation a permis d'acquérir les compétences nécessaires à la création d'une cellule de crise efficace et réactive au sein de notre structure.

MISSION 5

Qualité et pertinence des soins

1. Lancement questionnaire pharmaciens

Afin de mieux cerner les difficultés rencontrées par les pharmaciens sur notre territoire et de co-construire des réponses adaptées, la CPTS a lancé une enquête. Ce questionnaire a permis de recueillir les témoignages de professionnels, mettant en lumière les principaux enjeux auxquels ils sont confrontés au quotidien.

Les résultats de cette enquête ont permis d'identifier: difficultés d'accès aux soins, pénuries de médicaments, coordination avec les autres professionnels de santé, etc.. Fort de ces constats, la CPTS s'engage à travailler en étroite collaboration avec les pharmaciens pour trouver des solutions concrètes et améliorer la qualité de la prise en charge des patients.

MISSION 5

Qualité et pertinence des soins

2. Projet TND

Face aux difficultés rencontrées dans l'orientation des patients atteints de troubles du neuro-développement (TND), la CPTS a accompagné une action de sensibilisation à destination des médecins généralistes. Créée et animée par Mme Sandra Noël, psychomotricienne, et Mme Charlotte Trébutien, psychologue, cette sensibilisation a pour objectif de :

- Fluidifier le parcours de soins des patients atteints de TND en renforçant le maillage entre les différents professionnels de santé.
- Améliorer l'orientation des patients vers les structures et les professionnels les plus adaptés à leurs besoins.
- Favoriser une communication plus efficace entre les différents acteurs de la prise en charge.
- Diffuser les bonnes pratiques et les dernières recommandations en matière de diagnostic et de prise en charge des TND.

Cette action s'inscrit dans une volonté de renforcer la qualité de la prise en charge des personnes atteintes de TND sur notre territoire.

3. Prévention de la chute

Afin d'améliorer la prévention des chutes chez les personnes âgées, la CPTS a noué un partenariat étroit avec le service de gériatrie du centre hospitalier de Clermont avec lequel, nous travaillons à la co-construction d'un parcours de prévention des chutes adapté à notre territoire.

Cette action est également en collaboration avec l'association Santé et Action Sociale, qui a déjà mis en place un dispositif similaire au sein de la Maison de santé des Vignes de Saint-Just-en-Chaussée.

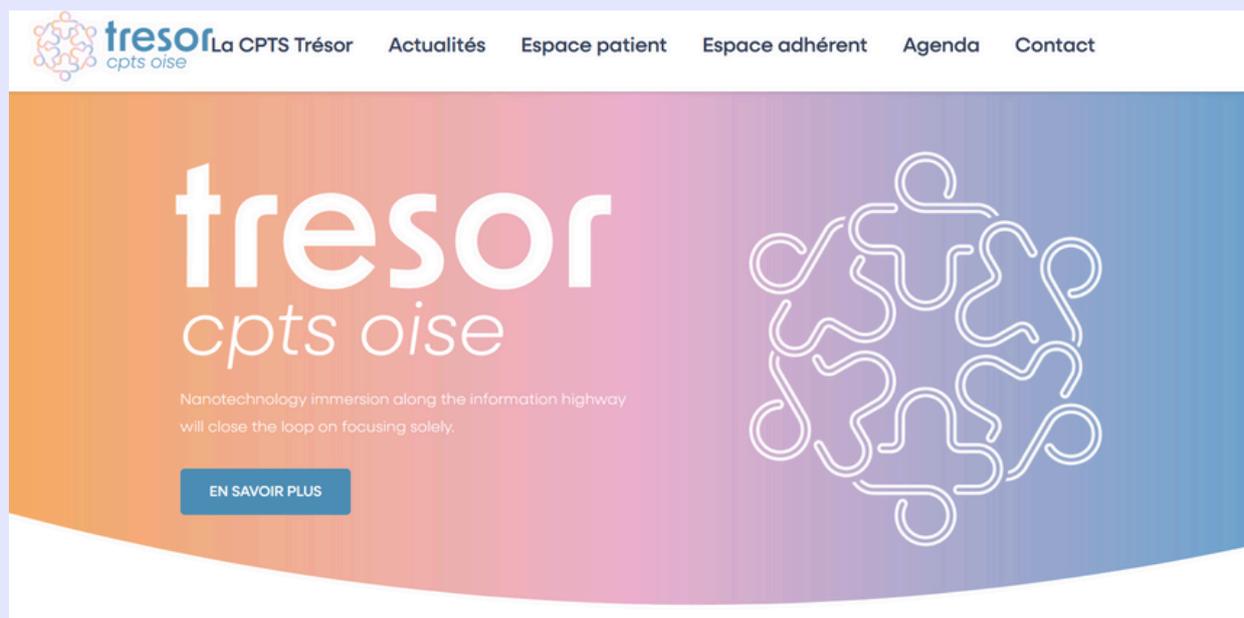
MISSION 6

Accompagnement des professionnels de santé sur le territoire

1. Création du site internet

Afin de renforcer sa visibilité et de faciliter l'accès à l'information pour les professionnels de santé et les citoyens, la CPTS a lancé en novembre 2024 son propre site internet. Ce nouvel outil de communication a été conçu pour répondre à plusieurs objectifs :

- Centraliser l'information : Rassembler en un seul endroit toutes les informations utiles sur la CPTS, ses missions, ses actions et les actualités du territoire.
- Améliorer la visibilité : accroître la notoriété de la CPTS et de ses actions auprès du grand public.



MISSION 6

Accompagnement des professionnels de santé sur le territoire

2. Partenariats avec les collectivités territoriales

Dans le cadre de notre mission d'amélioration de l'accès aux soins, la CPTS a organisé, en collaboration avec la Communauté de Communes du Clermontois et du Plateau Picard et le Centre Hospitalier de Clermont, une rencontre avec des étudiants en médecine.

Ces échanges ont permis de mettre en évidence les attentes des futurs professionnels de santé quant aux conditions d'exercice sur notre territoire.

Un manque d'information sur les différents modes d'installation a notamment été souligné. La CPTS s'engage à travailler sur cette problématique en 2025 afin de rendre notre territoire plus attractif pour les jeunes médecins.